

ICANN69 | Réunion générale annuelle virtuelle – Réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et de l'ALAC  
Lundi 19 octobre 2020 – 09h00 à 10h00 CEST

FRANCO CARRASCO : Bonjour, bienvenue à la réunion conjointe entre le Conseil d'Administration de l'ICANN et l'ALAC aujourd'hui lundi 19 octobre. Je m'appelle Franco Carrasco et je vais gérer cet appel à distance.

Avant de commencer, j'aimerais vous donner quelques informations brièvement. Veuillez noter que nous organisons cette réunion en tant que webinaire Zoom. Sachez qu'uniquement l'interaction entre le Conseil d'Administration et l'ALAC est de rigueur pour cette séance. Seuls les membres de ceux deux groupes promus panelistes aujourd'hui auront la possibilité de parler.

Pour tous les panelistes, veuillez lever la main sur Zoom afin de demander à intervenir. Tous les panelistes seront sur muet par défaut. Avant de commencer à intervenir, assurez-vous d'indiquer votre nom et votre affiliation pour la transcription.

Sachez que le Conseil d'Administration répondra uniquement aux questions de cette unité constitutive.

Cette séance inclut une transcription en temps réel à laquelle vous pouvez accéder en cliquant sur l'icône correspondant. Vous avez

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

l'interprétation en anglais, français, espagnol, chinois, arabe et russe. Voyez également les informations publiées sur le chat afin de savoir comment y accéder.

Pour tous les participants à cette réunion, vous pouvez publier des commentaires sur le chat. Pour ce faire, vous pouvez cliquer sur le menu déroulant et l'icône correspondant, ce qui va permettre à tout le monde de voir vos commentaires.

Veillez noter que les chats privés sont uniquement possibles sur les webinaires Zoom entre panelistes. Donc tout message envoyé à un paneliste ou à un participant normal vers un autre participant normal sera vu par tout le monde.

Enfin, nous demandons à tous de bien vouloir se conformer aux normes attendues de comportement de l'ICANN que vous pouvez trouver sur le chat Zoom.

Cela était dit, je vais maintenant passer la parole à Maarten Botterman, président du Conseil d'Administration de l'ICANN. Maarten, c'est à vous.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup Franco.

Bienvenue à tous à cette réunion conjointe Conseil d'Administration-ALAC. Sachant que pour certains, c'est le milieu de la nuit, surtout dans les Amériques, merci à tous de participer. C'est un fuseau horaire

plus adapté à l'Europe et à la plupart des pays africains aussi. Comme on vient de l'entendre de Maureen aux îles Cook, il est 21h00 le soir.

Veillez noter – et c'est vrai pour tous, pour la communauté, pour le Conseil d'Administration et également pour le personnel et l'organisation ICANN – que tout cela vaut pour tout le monde. Il faut garantir une interaction sociale à laquelle nous sommes habitués lorsque nous avons des réunions présentielles.

Autre chose, garantir la participation malgré les fuseaux horaires différents dans le monde ; c'est ce qu'on essaie de faire même en cas de réunion virtuelle. Vous pouvez vous joindre à toute séance qui serait de votre intérêt. Donc l'idée, c'est de profiter au maximum de cette conférence.

Avant de commencer cette séance, j'aimerais dire que l'ALAC a été très active pendant toute la semaine et va continuer de l'être. Et pour cette séance, je vais donner la parole à León, qui va modérer cette séance. León, c'est à vous.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Maarten.

Je suis très heureux d'accompagner de nouveau l'ALAC aujourd'hui. C'est toujours très agréable de revenir chez soi. Nous avons un agenda chargé pour une réunion d'une heure. Je vais donc rentrer sans plus attendre au cœur du sujet.

Nous avons deux thématiques à aborder. La première, c'est que l'ALAC va répondre aux questions posées par rapport à la discussion sur le modèle multipartite de l'ICANN et pour ce faire, nous allons avoir deux intervenants, Marita Moll et Sébastien Bachollet. Ensuite, nous allons échanger les points de vue entre l'ALAC et le Conseil d'Administration.

Ensuite, nous allons passer à la réponse aux questions que l'ALAC a envoyées au Conseil d'Administration. Il s'agit de deux principales questions. Et par la suite, nous aurons ensuite une brève discussion pour tenter de répondre à ces questions.

Ensuite, Maureen et Maarten vont faire un récapitulatif de la séance et nous retournerons à nos activités.

Sans plus attendre, je vais demander à Marita me semble-t-il, si elle le veut bien, de traiter la première question du Conseil d'Administration sur le modèle multipartite de l'ICANN. Marita, c'est à vous.

MARITA MOLL :

Bonjour León, bonjour à tous. Merci beaucoup de nous avoir invités ce matin, même s'il est 3h00 du matin pour moi.

Nous allons parler surtout du modèle multipartite de l'ICANN ; d'une manière ou d'une autre, toute la discussion va tourner autour de cela. Nous sommes très heureux de l'opportunité qui nous est donnée pour pouvoir intervenir sur cette thématique. Et merci de l'avoir sélectionnée comme thématique de discussion.

J'ai examiné le nouveau document qui a été élaboré sur le modèle multipartite de l'ICANN qui a été publié mardi dernier. J'ai regardé les suggestions faites par la communauté. Par rapport à ce document, des améliorations sont suggérées autour de trois domaines prioritaires – la portée est assez large – et inclut des changements importants.

Pourquoi? Parce que il s'agit d'un projet particulier avec une trajectoire différente par rapport à là où nous en étions à l'époque à Montréal. Plusieurs intervenants à l'époque ont choisi d'assurer différentes responsabilités, on s'en souviendra. Et de mon point de vue – et c'est moi qui ai administré et géré les discussions de notre côté – la manière dont ce projet en évolution était en train d'avancer, et on le voit dans l'annexe, nous montre qu'on essaie de poursuivre le rythme.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons mais l'audio de Marita est très mauvais.

MARITA MOLL : Nous avons identifié différents domaines de priorités pour lesquels nous avons demandé à la communauté de faire des commentaires. Et ensuite, l'approche au plan de travail a été actualisée. Donc on aurait pu utiliser ces informations il y a bien longtemps maintenant et cela modifie la manière dont on aborde le plan.

Ce que l'on voit maintenant, c'est qu'il y a un nouveau plan de travail qui se concentre sur les ajouts – d'ailleurs, on aurait pu commencer par ces idées. C'est donc un travail en cours. Et ce que nous tenons à dire, c'est qu'il faut absolument améliorer cet aspect-là des choses.

Deuxièmement, par rapport à ce que je vois dans le nouveau document qui indique que les derniers commentaires publics ont été intégrés, ils cherchent la contribution de la communauté. On sait que c'est l'idée et qu'en l'état actuel des choses, nous espérons que la contribution de la communauté devienne de plus en plus importante et non pas qu'elle perde de l'importance et que les commentaires, y compris ceux de l'ALAC, soient dûment pris en considération et qu'on puisse progresser à ce niveau-là. Et on se demande si vous pensez réintroduire le projet de cette manière.

INTERPRÈTE :

Nous nous excusons mais de nouveau, l'audio de Marita est très difficile.

MARITA MOLL :

Autre point que nous souhaitons aborder, l'utilisation du mot « priorités ». Nous ne sommes pas les seuls dans la communauté qui l'ont dit. Le terme « priorités » est utilisé de deux manières différentes et parfois, ce terme est utilisé d'une manière différente. Peut-être que ce n'est pas l'intention, il peut être mal interprété. Et lorsqu'on nous a demandé d'effectuer des priorités, on nous a demandé d'identifier les résultats qui étaient à portée de main...

INTERPRÈTE :                    Nous nous excusons, l'audio de Marita n'est pas suffisamment bon pour être interprété.

MARITA MOLL :                    Ce qui m'amène à mon point suivant, les trois projets restants par rapport aux réunions des deux dernières semaines pour apporter ces trois points suivants, complexité, caractère inclusif, etc.

Mais en raison du temps et des ressources limités, il faudra que la communauté se penche de nouveau par la suite sur cette question. Et le Conseil d'Administration donc note que ces thématiques pourront être réexaminées. Le terme « pourraient être réexaminées » n'inspire pas confiance. En effet, lorsqu'on lit « pourrait », on n'a aucune certitude quant au fait que ces thématiques seront réexaminées.

L'ALAC a demandé à ce qu'un calendrier soit fixé pour qu'on puisse continuer d'examiner ces questions, ce qui nous permettrait de disposer de suffisamment de temps pour examiner une fois et encore toutes ces questions.

LEÓN SANCHEZ :                    Marita, excusez-moi de vous interrompre, mais il semblerait y avoir des problèmes avec votre audio ; l'interprète confirme. Donc si vous pouvez essayer de parler plus près de votre micro, ce serait très utile, Marita.





MARITA MOLL : Il y a une autre partie du document et je vais demander à Alan de la commencer, numéros 1 et 2 sur la liste qui ont trait au consensus et que nous aimerions aborder ici. Alan, c'est à vous.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup Marita.

Alan, veuillez être bref s'il vous plaît parce que nous avons Sébastien également qui va prendre la parole et nous voulons débattre de tout cela.

ALAN GREENBERG : Je resterai bref. Je résumerai rapidement.

L'inclusion et s'assurer que tout le monde soit entendu, c'est extrêmement essentiel. Nous avons des préoccupations, nous sommes inquiets au niveau de certains aspects du PDP 3.0 qui vont à l'encontre de cela. Et cela nous préoccupe. Par exemple, le EPDP limite beaucoup qui peut participer. Et si la GNSO ne pensait pas que ce groupe était une partie importante du PDP, ils étaient exclus. Si cela se poursuit, la nature même du PDP s'en voit modifiée, alors que le PDP original avant que la GNSO soit engagée était différent. Il y avait des décisions qui étaient prises en leur nom.

Je crois que c'est quelque chose que nous devons suivre de près à l'avenir et nous devons vraiment nous assurer que nos politiques prennent en compte tout ce qui est nécessaire.

Merci beaucoup.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Alan. Donc je vais maintenant donner la parole à Sébastien Bachollet, qui est à la tête d'EURALO, président. Et nous allons lui demander de nous parler de l'ATRT3, de cette troisième révision de la responsabilité et de la transparence.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup León.

Bonjour. Je ne suis plus membre de l'ALAC, je ne suis plus membre du Conseil. Je suis très heureux que vous nous considérez pour prendre la parole aujourd'hui alors que nous sommes entre l'ALAC et le Conseil.

J'aimerais vous parler un petit peu du rapport entre le modèle multipartite et l'ATRT3. Et je crois qu'il faut prendre en compte cette troisième révision de la responsabilité et de la transparence. J'espère que c'est toujours essentiel pour cette organisation. Cela revoie le Conseil d'Administration, les autres révisions, donc c'est un élément important. C'est l'endroit où nous essayons de fixer des points de vue autant que possible, un point de vue général sur l'organisation. Ce sont des thèmes très généraux d'une évolution de l'organisation.

Nous pensons vraiment que la proposition qui a été effectuée doit être prise en ligne de compte par rapport à la confiance que cela implique parce que c'est l'entité qui est extrêmement importante dans cette

organisation, pendant et après la transition des fonctions IANA du gouvernement américain. Donc certains des débats que nous avons eus dans certains groupes – et c'est tout à fait positif – en fin de compte, cela doit se concentrer à un endroit précis. Et je crois que maintenant, c'est au Conseil d'Administration de statuer, de décider.

Je sais que cela prend du temps, mais pourquoi pas ? Il est important d'avoir ce rapport entre le modèle multipartite et l'ATRT3 parce que pratiquement toutes les propositions – il y en a cinq dans le document – sont importantes pour l'évolution du modèle multipartite. Il y en a une qui est particulièrement importante, que nous avons appelée la révision holistique. Nous allons passer à la diapositive suivante.

Peut-être que ce schéma peut vous paraître plus clair qu'un long discours. L'idée qu'il y a ici, c'est de mettre sur la table tout ce qui est effectué à la suite de cette proposition de l'ATRT3, donc un calendrier des révisions. Vous voyez les cadres bleus et pourpres, ce sont les révisions holistiques. Ce n'est pas seulement avec l'ATRT3 mais c'est l'ALAC et l'At-Large qui considèrent également que nous voulons et nous devons revoir cela tel que cela a été suggéré par l'ATRT3, parce que nous voulons bien voir quelle est l'évolution qui serait positive. Est-ce que c'est quelque chose qui est en dehors de l'ICANN ? Il y a différentes parties prenantes, il y a beaucoup d'autres organisations qui utilisent le modèle multipartite. AFNIC par exemple, le registre français. Et face à cela, nous y sommes confrontés et nous savons que c'est complexe parce que le rapport entre l'organisation multipartite,

la sélection des personnes, les élections, le processus électoral, tout cela est lié.

Depuis 2002, création de la GNSO, création de la ccNSO. C'était 2002 ; il est temps de revoir cela et de voir ce qui est le mieux pour l'ICANN. Et vraiment, nous pensons que ces révisions holistiques doivent être effectuées le plus tôt possible. Et c'est les membres du Conseil d'Administration qui doivent se pencher là-dessus et décider.

Merci beaucoup de votre attention.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Sébastien.

J'aimerais remercier l'ALAC, Marita, vous-même et Alan de vos commentaires. C'est très utile. J'aimerais également fournir la possibilité de m'exprimer et de commenter, de débattre avec mes collègues. Je vais demander à Mandla de nous parler un peu de l'évolution du modèle multipartite.

MANDLA MSIMANG :

Bonjour, bon après-midi ou bonne soirée. Mandla du Conseil d'Administration de l'ICANN.

Merci León, merci de la question posée. Nous avons beaucoup apprécié et pris en compte les commentaires que nous avons reçus. C'est important qu'il y ait eu cette discussion solide à l'ALAC.

Ma réception n'est pas bonne, donc je ne peux pas mettre en mode vidéo ; je m'en excuse. Mais j'aimerais soulever quelques points.

Au niveau de la participation de la communauté, il me semble important que dans le modèle multipartite, comme les membres de l'ALAC le savent, il y ait une évolution constante. Et cela ne peut pas s'améliorer et évoluer sans avoir une participation de la communauté. C'est pour cela que nous avons ce processus consultatif qui a commencé l'année dernière qui se poursuit et nous sommes maintenant à une phase de mise en œuvre. Nous avons des documents de travail sur les procédures mais nous avons différentes phases et nous avons un plan de travail, nous avons des actions de proposées, nous avons des ressources offertes pour être mises en œuvre selon les niveaux de priorité. C'est pour cela que cela a été souligné comme étant un thème important pour le Conseil d'Administration, parce que nous voulons que la communauté soit toujours en mesure de commenter à ce sujet. Je voulais soulever ce point et vous remercier également de l'avoir fait.

Et quelque chose d'un petit peu plus large, en revenant un petit peu en arrière, nous avons vu les trois priorités. Cela ne veut pas dire que les trois autres priorités – il y en a six en tout – ne sont pas importantes. Elles ne doivent pas être oubliées. Il faudrait qu'elles soient gérées et traitées dans les cinq ans du plan opérationnel que nous avons. Elles sont tout à fait symptomatiques de ce qui a été identifié de la priorisation pour une utilisation plus efficace des ressources, du travail et de la gestion de tous ces thèmes.

---

Nous avons un processus de consultation publique. Nous avons donc un ordre de priorités. Nous devons travailler sur ce qui a été priorisé. Il faut être conscient de tout le travail, du fardeau qui existe sur la communauté. Et il faut que nous prenions en compte ces efforts, comme le PDP 3.0. Et nous devons nous assurer qu'il n'y a pas de fossé qui existe et de manques qui doivent être comblés.

Je crois que les autres collègues du Conseil d'Administration peuvent intervenir maintenant. Je crois que c'est simplement un point de départ, mais c'est tout à fait utile. Et il y a beaucoup de travail qui nous attend.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Mandla.

Je vois que Marita a levé la main, donc je vais lui donner la parole avant de donner la parole à Matthew. Ou Matthew avant peut-être ? Peut-être qu'il pourra répondre à une question de Marita. Donc Marita, un peu de patience, je vous en remercie, et on revient vers vous. Matthew, vous avez la parole.

MATTHEW SHEARS :

Merci León. Merci Marita de tout ce que vous avez présenté.

Je crois que Mandla a soulevé quelques points déjà. En ce qui concerne la priorisation dont a parlé Mandla, je crois que cette priorisation ne veut pas dire qu'on va bien gérer les six points. Je pense qu'il y a ce processus de commentaires publics et il y a

beaucoup de complémentarités également entre les six points soulevés. Mais on a priorisé trois points et nous allons évidemment ne pas oublier les trois autres points qui n'ont pas été priorisés. Ces points sont également importants. Et je le répète, nous traiterons tous ces six points.

Nous avons besoin d'un calendrier, c'est essentiel. C'est comme cela qu'on peut travailler au niveau de notre priorisation. Nous avons de nouvelles fonctions de mise en œuvre. Xavier a beaucoup travaillé à cela, il les a défini. Mais nous devons être bien conscients que c'est un processus qui se poursuit. Et ce que nous essayons de faire ici, c'est de faire tout un travail de planification puisqu'il y a beaucoup de révisions qui arrivent. On a besoin de faire un planning très sérieux dans le cadre de l'ATRT3. C'est un ensemble, si vous voulez, et cela va définir le plan opérationnel pendant longtemps.

La prochaine étape, c'est que nous allons avancer sur une méthodologie d'évaluation parce qu'il faut voir l'évolution du modèle MSM, il faut donc le juger et voir s'il y a des problèmes qui arrivent durant ce travail. Et nous travaillons avec la communauté toute entière pour nous assurer que nous avançons ensemble.

Merci beaucoup.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Matthew.

Je vais donner la parole à Marita.

MARITA MOLL :

Merci León. Je vais désactiver ma vidéo ; peut-être que cela va aider à la qualité de mon audio.

J'ai bien entendu ce que vous avez dit, Mandla et Matthew. Et nous savons qu'il y a une bonne volonté et il y a un certain nombre de changements structurels au niveau de l'organisation ICANN. Et j'ai bien entendu la présentation de Xavier dans le cadre des réunions pré-ICANN.

Mais il faut s'assurer qu'on reçoive tous le même message, toute la communauté, et que toute la communauté comprenne bien ce qui est en jeu ; cela aiderait beaucoup. Parce que pour l'instant, le message est un peu éparpillé. Donc il faut se concentrer sur nos réunions relatives au modèle multipartite et il faut s'assurer qu'on reçoive tous la même information. C'est pour cela qu'on est là aujourd'hui. Donc voilà ce sur quoi il faut se concentrer maintenant.

Merci. Je cède la parole maintenant à Jonathan qui va nous parler de la partie évaluation.

LEÓN SANCHEZ :

Avant de céder la parole à Jonathan, je voulais vous remercier de vos commentaires. Bien entendu, on peut améliorer les choses et comme les collègues l'ont dit, on essaie de faire de notre mieux pour vous transmettre des informations uniformes à tous. Bien entendu, il s'agit d'un exercice en cours, un exercice permanent. Tout cela fait partie des



documents de travail, donc plan stratégique et autres, et tout cela va commencer ou continuer à évoluer à mesure qu'on avance.

Maintenant, je vais demander à Avri avant de passer au point suivant de l'ordre du jour si elle veut faire un commentaire sur l'intervention ou la présentation de Sébastien relative à l'ATRT3. Avri, est-ce que vous voulez ajouter quelques commentaires ?

AVRI DORIA :

Oui, merci.

Je voulais faire un commentaire brièvement sur la chose suivante, où en est le Conseil d'Administration par rapport à l'examen de l'ATRT3.

D'abord, c'est un document très étoffé, très grand. Et on a caucus qui se charge de l'examiner. Que ce soit en termes d'organisation comme de la révision au sens large, ce que l'on fait actuellement au sein du OEC, c'est la chose suivante. Si on applique ce modèle, comment est-ce que cela fonctionnerait ? Est-ce qu'on aurait besoin des conditions collectées au fil des années par rapport aux révisions ? Est-ce que cela répond aux priorités en termes de délais par rapport au fait de respecter le principe de pertinence, de conformité ? Dans quelle mesure est-ce que cela affecte les statuts constitutifs de l'ICANN ? Est-ce qu'on a besoin de les changer ? Est-ce que cela a une incidence sur les autres révisions ? Etc.

Donc on est très occupés par tout cela jusqu'en décembre et nous apprécions énormément tout le travail qui a été fait dans le cadre de

ce processus. Et maintenant, on est en train d'aborder une étape de mise à l'essai pour essayer d'analyser tous les tenants et les aboutissants de ce document.

Merci.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Avri.

D'autres commentaires de la part de mes collègues ? Je vois la main de Sébastien levée. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Est-ce qu'il y a d'autres collègues du Conseil d'Administration ou de l'At-Large qui souhaitent intervenir ? Je ne sais pas.

Mais je voulais simplement dire brièvement que l'ATRT3 a passé plusieurs mois à discuter de cette proposition. Ce n'est pas quelque chose qui soit survenu par hasard. On a tous vu cette possibilité de parler de toutes les questions que vous avez évoquées, Avri. Donc je suis heureux que vous, le Conseil d'Administration, vous refassiez une partie du travail de l'équipe ATRT3. Mais sachez que nous, on a fait ce travail déjà ; c'est pourquoi nous en sommes arrivés à cette proposition. Donc vous me parlez des changements des statuts constitutifs, c'est quelque chose d'assez normal dans le cadre de l'ATRT3 parce que comme toute révision, il y a des conséquences sur les statuts constitutifs. C'est quelque chose de normal.

Mais vous le savez, nous sommes à votre disposition, nous les membres de l'ATRT3. Et je suis sûr que l'At-Large et l'ALAC sont également à la disposition du Conseil d'Administration pour poursuivre cette discussion.

Merci.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Sébastien.

Avri.

AVRI DORIA :

Commentaire bref.

Je ne voulais pas dire par là que l'ATRT3 n'avait pas fait son travail. Mais le Conseil d'Administration doit travailler de manière très consciencieuse pour prendre en considération aussi le niveau d'autodétermination qu'il y a dans les SO et AC. Donc bien entendu, je comprends bien le niveau de travail et d'analyse effectué par les membres de l'ATRT3 mais cela n'empêche pas que nous, les membres du Conseil d'Administration, nous devons faire ce travail aussi, ce qui ne veut pas dire qu'un changement potentiel des statuts constitutifs serait plus problématique que ne pas les changer, pas du tout. Mais cela implique un processus particulier qu'il faut prendre en considération.

LEÓN SANCHEZ : Je vais revenir sur ce que vous venez de dire, Avri, parce que je vois qu'il y a différentes pistes qui se complètent les unes les autres plutôt que de se substituer les unes aux autres. Donc j'apprécie que vous ayez souligné cela et je pense que cela aide notre communauté à comprendre la manière dont nous travaillons, la manière dont nous évaluons les différentes situations qui se présentent au Conseil d'Administration et ce qui se passe d'une manière générale à l'ICANN.

Sur ce, je vais passer au point suivant de l'ordre du jour. Je crois qu'il s'agit des questions de l'At-Large au Conseil d'Administration. C'est Jonathan Zuck et Joanna Kulesza qui vont présenter cette question. Jonathan, est-ce que vous voulez présenter les questions que vous avez soumises au Conseil d'Administration ?

JONATHAN ZUCK : Est-ce que vous m'entendez bien ?

LEÓN SANCHEZ : Oui.

JONATHAN ZUCK : Je m'appelle Jonathan Zuck. Je suis vice-président de l'ALAC et je me concentre sur les politiques. Mais mon rôle historique à l'ICANN a été de haranguer le Conseil d'Administration une fois et encore sur les mesures. D'ailleurs, on m'a surnommé « l'homme-mesures » pendant un moment. Une fois de plus j'amène cette question des mesures sur la table.

Dans le document, il y a une discussion quant à l'évaluation qui commence à tomber dans le piège très classique qui consiste à dire qu'on va faire ces trois choses et on va mesurer la réussite de cela quand on aura fait ces trois choses. Or, moi, je pense que ce peut être une manière très décourageante de mesurer quelque chose d'aussi théorique que l'efficacité du modèle multipartite. En effet, je pense qu'on devrait plutôt s'assurer d'être certains par rapport aux critères d'efficacité.

Et l'autre penchant de ce document, c'est d'égaliser efficacité et efficience ; ce n'est pas forcément la même chose. Donc il ne faut pas tomber dans le piège d'essayer de mesurer l'efficacité par rapport à la rapidité de mettre en œuvre les PDP parce que parfois, il faut avoir une définition un peu plus nuancée de l'efficacité et de la manière de la mesurer.

Donc je pense qu'en fin de compte, la communauté – et le Conseil d'Administration fait partie de cette communauté – doit définir des objectifs autour de l'efficacité du modèle multipartite pour que les réussites et les échecs puissent être mesurés dans le cadre du processus d'évaluation et pas simplement le fait qu'on ait entrepris telle ou telle action.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Jonathan.

Est-ce que l'un de mes collègues souhaite réagir à la question de Jonathan ? Peut-être Avri ou Mandla ?

AVRI DORIA :

Oui, bien sûr.

Très rapidement je peux dire que oui, Jonathan, vous avez raison. D'après tout ce que j'ai appris pendant toutes ces années par rapport aux mesures, aux statistiques, au suivi de quelque chose de vaste, cela implique tout ce que vous avez dit, à savoir s'assurer que vous avez des mesure significatives qui vont de fait pouvoir mesurer l'efficacité et ensuite la mesurer sur le temps.

Donc certaines des choses que vous avez dites par rapport à la manière d'aborder cela, cela fait écho chez moi parce qu'effectivement, c'est important pour s'assurer qu'on comprenne bien les choses et qu'on puisse les mettre à l'essai en termes de vulnérabilités et autres.

Donc je suis tout à fait d'accord et je crois que certains des processus que certains souhaitent mettre en œuvre par rapport aux mesures aux indicateurs et par rapport à la manière dont on évalue les échecs ou réussites des choses sont importants.

JONATHAN ZUCK :

J'aimerais réitérer la question de Holly sur le chat : « Par rapport à la phase de mise en œuvre, est-ce notre intention d'ouvrir la définition d'efficacité et tous les objectifs qui y sont associés par rapport à l'amélioration du programme multipartite et qui fasse l'objet d'une consultation publique aussi ? »

MATTHEW SHEARS :

León, puis-je intervenir ?

Jonathan, excellente question. Ce qu'on a mis dans le document pour commentaires publics, c'est précisément ce qu'on cherchait, ce genre de contribution de la communauté.

Et à mesure que la mise en œuvre a lieu, comme je l'ai dit auparavant, il ne s'agit pas seulement de l'évolution du modèle multipartite dans le contexte actuel, mais c'est dans le cadre de toute une autre série d'initiatives qu'il faut prendre en considération.

Et ce que vous avez vu dans le document, c'est un peu l'état actuel de notre réflexion, c'est-à-dire lorsque vous essayez de mesurer l'efficacité du modèle multipartite, il se fonde essentiellement sur les mesures, les indicateurs, sur le niveau d'application, de mise en œuvre. Et il va y avoir également un élément subjectif à cela. Et dans le cadre de cela et à mesure que c'est mis en œuvre, nous allons accueillir très favorablement les commentaires de la communauté. Donc à ce niveau-là, nous pensons que les indicateurs sont tout à fait utiles. Bien entendu, cela prend du temps pour que tout cela se mette en branle, mais c'est important.

JONATHAN ZUCK :

Est-ce que le Conseil d'Administration a une définition du terme « efficacité » sur laquelle ils se fondent ? Ce serait intéressant parce que j'entends une fois et encore les mots « efficacité » et « efficience »

---

de manière interchangeable. Or, je pense que le terme « efficacité » ou « agir de manière diligente », ce n'est pas la même chose.

MATTHEW SHEARS :

Je pense qu'on en a parlé en partie dans le document ; je n'en suis pas tout à fait sûr. Et je sais que dans une autre travail entrepris par le Conseil d'Administration dans un autre document, on en a parlé. Pour l'instant, je n'ai pas de réponse toute faite à vous apporter. Je sais que la distinction entre efficacité et efficience, on en parle dans un document.

LEÓN SANCHEZ :

C'est toute une question, la question de la différence entre l'efficacité et l'efficience.

Pour ma part, je ne pense pas qu'il y ait de définition universelle de l'efficacité ou de l'efficience. Cela dépend des situations. C'est pourquoi il est important d'avoir ce retour d'informations, ces commentaires de votre part.

Je vois que Göran a levé la main. Göran.

GÖRAN MARBY :

Merci.

Alors parlant des membres de la communauté, je dois dire que moi, j'ai un petit peu peur du mot efficacité s'agissant de l'ICANN parce que peut-être qu'on peut être plus efficace, mais est-ce que cela veut dire



pour autant qu'on est plus inclusifs ? Et il y a beaucoup de gens en dehors de l'ICANN qui disent : « Vous n'êtes pas efficaces. » D'un autre côté, notre mission, ce n'est pas d'être efficace. C'est de faire des politiques, des politiques qui soient réellement significatives et d'une manière ascendante.

Donc il faut prendre avec des pincettes lorsqu'on utilise ces mots qui nous empêchent d'être l'organisation qu'on est censée être. Et le petit grain de folie devrait se trouver à ce niveau-là toujours. Et on est très efficaces parce qu'on produit des politiques là où on en a besoin, mais je veux m'assurer qu'on n'oublie jamais la raison pour laquelle on a ce processus ascendant dont l'objectif n'est pas d'être efficace mais d'être inclusif ; c'est cela l'important.

Merci.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Göran.

Je vois que Mandla est là également. Nous allons revenir vers vous. Mandla, vous avez la parole.

MANDLA MSIMANG :

Merci beaucoup.

J'aimerais rebondir sur ce qu'a dit Jonathan. C'est très important, c'est un des points de discussion que nous avons dans le document sur l'efficacité, et définir le succès surtout. Au niveau de la

communauté, nous pouvons en parler. Je pense qu'il y a de petites différences au niveau des termes utilisés.

Excusez-moi, j'ai des appels sur mon téléphone. Désolée.

Comment définir le succès plutôt que l'efficacité ? C'est comme cela qu'on a défini cela. C'est ce que je voulais dire.

Merci.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Mandla.

Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Merci pour ce commentaire.

Je crois que vous avez trouvé exactement ce dont je voulais parler. C'est ce qui me préoccupe un petit peu, toute la communauté d'ailleurs. On a tendance à confondre un petit peu l'efficacité et l'efficience. L'efficacité d'un modèle multipartite par exemple, est-ce que c'est efficace pour que toutes les voix soient entendues ? Est-ce qu'il y a une bonne représentation ? Est-ce que c'est efficace au niveau de la représentation des intérêts des parties prenantes ? Cela, c'est une mesure de l'efficacité.

Vous utilisez le terme efficacité d'une manière interchangeable avec efficience, mais je vois une différence entre efficacité et efficience. Il y

a une certaine exclusivité qui arrive à ce niveau. Dans le PDP 3.0, sa première mise en œuvre, le processus de PDP parce que ce que l'on a dit, c'est qu'il y a eu des concessions de faites au niveau de l'efficience et à moindre représentation de toutes les parties prenantes lors du EPDP. On va beaucoup plus loin que l'efficience.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Jonathan. Je peux rebondir là-dessus.

Je crois qu'on peut réfléchir à cette distinction entre l'efficacité et l'efficience. Il serait efficace d'écouter tout le monde, mais il ne serait pas efficient de ne pas prendre tous ces points de vue en compte pour le résultat. Donc c'est difficile de trouver l'équilibre entre les deux. On peut écouter tout le monde mais cela ne veut pas dire que tout ce qui est dit est pris en compte.

On remet en question l'efficacité ou l'efficience du modèle. Je crois que c'est très important de réfléchir à cela et d'avoir cette participation et d'arriver à une définition. Ce peut être un exercice du Conseil d'Administration. Mais je crois que cet effort doit être fait au niveau de la communauté et que la communauté doit prendre en compte que nous aussi faisons partie de la communauté. Merci Jonathan.

J'aimerais maintenant passer au point suivant, la question suivante posée par l'ALAC. Il ne nous reste que 10 minutes. Nous avons Joanna Kulesza qui va prendre la parole.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup. J'espère que ma vidéo fonctionne aussi.

En fait, à l'ordre du jour, nous avons quelque chose qui est directement en rapport avec cette question qu'on essayait de traiter parlant d'inclusion de toutes les personnes et parties prenantes. La question qui est posée réfléchit un petit peu à ce débat interne que nous avons à l'At-Large depuis le début de la pandémie parce que nous faisons tout en ligne, sur les réseaux sociaux et ce que vous pouvez voir, c'est que nous avons connu des défis à relever. Nous avons été très engagés, très actifs, nous avons organisé beaucoup de séances, nous avons changé quelques formats, nous essayons d'être plus interactifs et attirants pour l'auditoire et cela a bien fonctionné. On a une bonne participation, nous pensons que nous avons maintenu l'accent mis sur le débat.

Mais néanmoins, comme vous pouvez le voir à l'écran, nous avons identifié ces problèmes et nous voudrions nous concentrer un petit peu là-dessus et savoir ce qu'en pensent le Conseil d'Administration. Les nouveaux venus ont notamment noté cela. Ces défis qui sont à relever, vous pouvez les lire sur l'écran. On a mis l'accent sur les indicateurs comme l'a dit Jonathan.

J'aimerais parler aussi beaucoup d'inclusion à l'At-Large. Nos membres n'ont pas de participation obligatoire à l'ICANN. Ils sont fascinés par l'ICANN et c'est pour cela qu'ils participent. Ils apprécient le travail au sein de l'ICANN. C'est un ajout, ces réunions présentielle

et c'est un grand avantage pour eux. Et c'est important pour l'élément social que nous avons. Comment ne pas avoir de perte au niveau du capital social ? Comment avoir un réseau solide avec un tissu social bien composé ?

On a pris la température de la salle après avoir posé les questions « Comment être plus engageants et attirants pour les membres et l'auditoire ? Comment pouvons-nous avoir une meilleure reconnaissance de la participation et de l'engagement des volontaires ? »

Nous avons apprécié avoir ce financement pour se connecter à l'internet et nous allons parler avec le Conseil d'Administration de cela. Il y a des formes de compensation possibles qui pourraient exister pour ces réunions en ligne qui ont véritablement été parfois difficiles pour la communauté. Nous l'avons vu dans leurs commentaires : ils doivent se concentrer sur leur travail à plein temps et c'est difficile de trouver une bonne solution pour résoudre ces problèmes pour être efficace, pour être juste et équitable. Il n'y a pas de solution facile. Il faut continuer à y réfléchir. C'est complexe.

Et on a beaucoup parlé de format, de réunions plus petites, plus régionales peut-être avec de meilleurs outils utilisés. Donc j'aimerais savoir ce qu'en pense que le Conseil d'Administration concernant les indicateurs, les mesures, les outils pour plus d'inclusion.

Merci beaucoup.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup Joanna.

Je crois que Maarten aimerait prendre la parole.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Joanna de cette intervention. C'est une discussion tout à fait intéressante que vous avez à l'ALAC.

Ces temps sont difficiles et nous essayons d'apporter de la stabilité autant que faire se peut et de trouver les meilleures pratiques pour utiliser ces plateformes. Nous sommes bien conscients des problèmes et nous cherchons toujours à nous améliorer pour la communauté. Et l'ALAC est absolument la bienvenue dans ce programme pilote que nous avons pour tenter de rembourser les coûts de connexion à l'internet ; c'est un exemple. Je crois cela va être apprécié. C'est un exemple qui montre comment nous pouvons faire quelque chose.

Nous sommes conscients de la situation. Nous sommes conscients que dans notre modèle multipartite, nous devons nous soucier de tous nos membres et l'ALAC est un groupe extrêmement important. Il y a une participation aussi, je vois des petites entreprises qui s'engagent beaucoup et pour qui cela coûte beaucoup également que de participer. Donc toutes les solutions doivent être envisagées. Je crois que le débat au sein de l'ALAC stimule tout à fait d'excellentes propositions. Et j'apprécierais beaucoup et j'encouragerais véritablement que toutes les communautés s'engagent pour qu'en tant que système tout entier nous puissions mieux soutenir nos membres.

Nous sommes là pour explorer, pour travailler de manière constructive. Nous allons analyser le questionnaire qui a été remis et nous allons parler des nouveaux types de réunion d'ici quelques heures ce matin. Nous aurons je pense une forte participation. Et toute l'organisation travaille avec toutes les communautés, y compris l'At-Large pour avoir le meilleur soutien possible durant ces temps difficile.

Merci beaucoup des points que vous avez soulevés et soyons pragmatiques, soyons concrets, trouvons des solutions. On peut absolument améliorer la situation, j'en suis convaincu. D'une manière active, ensemble, nous pouvons y travailler pour donner plus d'opportunités aux diverses communautés.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Maarten.

Il ne nous reste que deux minutes, cela veut donc dire que nous devons conclure. J'aimerais demander à Maureen Hilyard de nous donner quelques points de vue conclusifs.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup. Merci de m'avoir invitée à faire partie de ce débat important.

J'aimerais remercier Mandla, Matthew, Göran et Maarten pour toutes les interventions.

Je crois que ce qui est important maintenant, c'est d'avoir un petit peu plus de clarifications sur notre manière de procéder et de préparer notre avenir et de rebondir sur vos propositions tandis qu'on se penche sur la période de mise en œuvre.

Je crois qu'il est très important de bien communiquer entre communautés. Nous voulons pouvoir échanger équitablement, définir les succès. Nous voulons travailler vers les mêmes objectifs, aller dans la même voie.

Comme on l'a dit aujourd'hui, toute mon équipe At-Large vous remercie. Nous avons beaucoup apprécié la possibilité de vous présenter nos points de vue.

Merci.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Maureen.

Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Merci beaucoup Maureen. Merci León également.

Je crois qu'il est clair, ensemble, nous pouvons continuer à améliorer la situation grâce à l'ATRT3, grâce à notre modèle multipartite. Je crois que vos questions et suggestions ont été très utiles. Cela a été une discussion fructueuse. Par exemple le PDP 3.0 a eu quelques contraintes. Je sais quel était le processus, c'est un processus de la



GNSO, j'en suis conscient. Et je vois que la manière dont on gère au mieux nos réunions avec des interactions que nous avons ensemble et une efficacité renouvelée, nos interactions, c'est quelque chose qui est important pour nous. C'est important de continuer à travailler à ces interactions, à la manière dont elles peuvent être effectuées. On n'a pas encore de solution définitive, mais nous travaillons en amélioration continue ensemble.

Donc merci beaucoup de vos contributions constructives. Et j'apprécierais beaucoup de continuer à débattre de cela ensemble.

Merci beaucoup. Je vous redonne la parole, León.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup de ces points de vue et excellente séance. Nous allons continuer à faire ce type de débat plus souvent et nous allons continuer à travailler sur ces thématiques.

Merci beaucoup de votre participation, merci aux interprètes, merci au personnel qui nous a soutenus aujourd'hui, merci à toutes et à tous qui ont rendu possible cet appel. Merci de vous être joints à nous. On se retrouve d'ici peu. Merci et excellente réunion.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ :

Merci León. Merci à toutes et à tous. Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**

---